



Jean-Marc SENATEUR
Sous-Préfet d'Istres



Gwenaëlle HOURDIN
Déléguée générale du SPPPI Paca

Atelier : Environnement et économie circulaire

Thème : Réconcilier Industrie et société, le projet « Réponses »

Facilitateurs : Maxime HAMOUR, KEDGE MSc Ingénieur d'Affaires

Le territoire de l'étang de Berre, constitué de 21 communes, aux portes des parcs régionaux des Alpilles et de Camargue, est un territoire densément peuplé (300.000 habitants) et fortement industrialisé. Dans un contexte de préoccupations autour de la question de l'impact sanitaire des pollutions environnementales, plusieurs parties prenantes se sont mobilisées collectivement pour donner naissance à un projet collégial et répondre aux attentes des populations en termes de Santé-Environnement. Cet atelier animé par Monsieur Jean-Marc Sénateur, Sous-Préfet d'Istres, et Madame Gwenaëlle Hourdin, Déléguée Générale du SPPPI Provence-Alpes Côte d'Azur, avait pour objectif de faire un bilan sur les avancées du projet « Réponses ».

Interventions de Madame Hourdin et Monsieur Sénateur

Monsieur Jean-Marc Sénateur

L'histoire industrielle du Bassin de Berre commence après la seconde guerre mondiale avec l'apport important de flux migratoire et le développement d'une économie d'ouverture sur la méditerranée. C'est un territoire géostratégique pour la France sur lequel s'est développé un des premiers pôles industriels pour le raffinage d'hydrocarbures, la métallurgie et la chimie du sel. De la volonté des pouvoirs publics de créer une entité industrielle et portuaire à la pointe résulte aujourd'hui un nombre important d'infrastructures militaires et de défense du territoire réparties concentriquement autour du port de Marseille Fos, premier port de France et le deuxième de Méditerranée.

C'est dans les années 70 que se pose pour la première fois la problématique de la protection de l'environnement à l'égard de l'industrie. Des événements comme le nuage de Tchernobyl en 1986 n'aideront pas à rassurer les populations qui commenceront à remettre en cause la valeur de la parole des industriels et des pouvoirs publics. La communication paternaliste de l'Etat, avec une tendance à atténuer les faits ou à cacher en partie des vérités sur les catastrophes industrielles, n'a fait que distendre le lien de confiance entre l'Industrie et les populations. Après le 11 Septembre 2001 est

également venue s'ajouter aux inquiétudes la question de la protection contre les risques structurels. Aujourd'hui l'oubli de la considération des populations engendre un vide qui pousse la population à penser que les industriels dissimulent la véracité de leurs activités.

En Janvier 2017, une étude menée sur Fos et Port-Saint-Louis, fondée sur la perception de la population sur ces phénomènes de pollution a été un choc pour les pouvoirs publics. Les conclusions étaient tellement alarmantes que les organismes publics ont été obligés de se remettre en question et de s'interroger sur leur communication. Il apparaissait clairement que les populations avaient évolué, qu'elles étaient beaucoup plus informées, à travers les réseaux sociaux notamment et que le tissu local était déchiré autour de la question de l'industrialisation du territoire. La problématique de pouvoir créer un moyen de communiquer rapidement et de manière régulière pour informer le public sur la situation exacte de leur environnement est devenue évidente. Ainsi est né le projet « Réponses » avec l'objectif de regagner la confiance perdue et de créer une convergence de l'ensemble des acteurs locaux.

Madame Gwenaëlle Hourdin

Le SPPPI a été créé au début des années 70 dans le but de créer une table ronde de tous les acteurs parties prenantes, pour proposer et mettre en place des solutions sur les questions autour de l'industrie à ce secteur. Après 40 ans d'activité sous la direction de l'Etat, le SPPPI a changé de forme juridique, se constituant en association composée de 5 collèges que sont l'État, les associations, les collectivités, les industriels et les salariés. L'Etat prenant selon la formule consacrée « sa place mais pas toute la place ». Il existe un SPPPI sur chaque bassin industriel de France avec pour mission pour certains d'informer le public, et pour tous de concerter et de faire émerger des solutions sur les questions d'environnement, de risques, et d'industrie. Il s'agit de comprendre les attentes des uns et les contraintes des autres.

Le SPPPI Paca est en charge du projet « Réponses ». Le but de ce projet est de répondre aux attentes et préoccupations des habitants du territoire par des actions et des solutions concrètes. Il y a eu une convergence de tous les acteurs sur la manière de travailler ensemble et de communiquer : sur la base d'une démarche itérative, écouter les populations, entendre les préoccupations et y répondre par des solutions concrètes.

Suite à une première étape de recueil des attentes et préoccupations de la population (600 personnes, 120 attentes), le Copil a élaboré un premier plan d'actions répondant à chacune de ces attentes. Ce plan d'action a ensuite été l'objet d'un deuxième temps de concertation pour vérifier l'adéquation entre les attentes et les actions. Un plan d'action concret engageant les acteurs du territoire a ainsi été co-construit. Et sera présenté le 12 décembre, (www.dispositif-reponses.org)

Faut-il réconcilier ?

JM. Sénateur

Le désamorçage de la situation ne devrait-il pas être fait par les associations, le management et les entreprises ? Il y a un problème de communication, il ne faut pas que « faire savoir », un échange est nécessaire pour se mettre au diapason sur une certaine culture du risque. On sait par exemple que la baisse de la pollution est fonction des investissements. Il est vrai que l'action du SPPPI va dans le bon sens...

Il y a un réel besoin de régularité et dans les actes et dans la communication. Il faut reconnaître que pour le public « Ce que je ne vois pas n'existe pas » et il y a une absence ou tout du moins une

insuffisance de communication et la position, la posture des élus communautaires peut être très différente sur un sujet donné.

Une enquête de santé parue en 2017 fondée sur une communication directe aux populations avait montré que le citoyen n'est pas forcément capable de décrypter les résultats bruts des laboratoires et organismes de contrôle. Se pose alors la question de comment intégrer ces résultats au corps des données. Il faut une cohérence entre le ministère de la santé et le ministère de l'économie qui produisent les rapports avec le besoin et les lacunes de communication. C'est tout l'enjeu de cette remise en cause : Tenir une parole responsable vis-à-vis d'acteurs responsables. L'État, l'Industrie et les collectivités doivent s'aligner dans une logique d'aller vers les populations.

Le travail des médias locaux va également dans ce sens avec un effort pour retranscrire les informations de manière factuelle et neutre. Ils savent faire la part des choses.

Les actualités industrielles sont aussi largement reprises dans le cadre des élections professionnelles avec un détournement des messages par les gens qui ont besoin de cette industrie pour vivre. Il y a un besoin d'informations en dehors des temps d'élections.

Il est nécessaire d'avoir une communication directe avec les salariés sinon c'est prendre le risque d'avoir comme un venin qui se diffuse. Des événements comme Lubrizol peuvent être utilisés pour influencer, il faut agir de manière factuelle avec transparence et proposer puis mettre en place des plans d'actions pour désamorcer les inquiétudes et la méfiance.

La problématique du renouvellement de l'emploi industriel.

La diffusion d'informations a également besoin d'être étendu à la jeunesse sur les métiers de demain. La représentation de la société en regard à l'industrie traduit une méconnaissance de l'évolution des métiers et un décalage entre l'imaginaire populaire et la réalité. Il faut surpasser cette culture de l'opacité, montrer les efforts qui sont fait en termes d'écologie et assurer la pérennisation de l'activité pour l'emploi. Une fermeture d'entreprise provoque des dégâts considérables, il ne faut pas oublier qu'un emploi dans l'industrie provoque la création de trois autres dans les services. Comment mieux gérer l'évolution de l'industrie et attirer les jeunes ? Quel est le rôle des acteurs dans le maintien de l'emploi et inciter à maintenir l'activité ?

G. Hourdin

Travaillez-vous avec les médecins ?

Pas en direct mais nous sommes en contact avec eux. Ils ne se sont pas intégré à ce jour, dans la partie collecte d'informations mais ils sont présents en tant qu'experts, à travers d'autres organismes. Il nous faudra réfléchir à consolider ce point

Avez-vous noté un changement de perception au niveau de la population ? Quels sont les facteurs Clés de Succès de ce projet ?

Pour la partie récolte d'informations auprès de la population nous avons eu de bons retours, avec une volonté de prendre part au projet mais aussi une attente forte de réponses et de solutions concrètes.

Concernant les facteurs clés du succès, il y a un fort engagement des acteurs du territoire à s'investir dans ce projet.

Quelles sont les actions dans les grandes lignes ? Quel est le territoire couvert par vos actions ?

Le territoire couvert est celui de l'arrondissement d'Istres, c'est-à-dire la première couronne de l'étang de Berre. Nous nous sommes engagés autour d'une médiation et avons communiqué par la presse régionale pour faciliter la prise de contact. Les actions portent sur 6 thématiques : Surveiller & réglementer / Améliorer la qualité de vie et la santé / Réduire les émissions et les pollutions/ Informer et sensibiliser/ Faire évoluer le territoire/ Agir & s'impliquer. Il y a de grandes actions emblématiques comme la réduction des Composés Organiques Volatils, la mise en place d'une consultation du risque dédié aux pathologies environnementales et professionnelles, une intensification de la surveillance des Poussières Ultra-Fines.

Dans cette démarche citoyenne, les entreprises ouvrent-elles leurs portes davantage ?

Une action qui porte sur « comment améliorer la communication auprès des riverains » est mise en place avec l'organisation de portes ouvertes, d'un numéro vert déjà existant depuis longtemps ce qui donne lieu à des échanges fructueux et très intéressants.

Des actions spécifiques d'informations mises en place dans les collèges, lycées, écoles ?

Ce type d'action dépend des communes, des Conseils départemental et régional et certains le font.

Impliquez-vous des médecins du travail dans votre démarche ?

C'est devenu un luxe et compte tenu de la disponibilité des médecins du travail, l'état nous contraint à restreindre la voilure. Nous avons toujours le grand plaisir de faire appel à leur expertise afin de vérifier l'exposition de nos personnels.

Dernière remarque

On observe un transfert du problème de l'industrie vers celle du transport. Les industries deviennent de plus en plus « propres » avec l'application de règles de plus en plus strictes mais commencent à surgir les mêmes questions concernant l'impact des transports, on peut citer le problème du Dichlorométhane 1,2.